

Belle vue



Le Dimanche au bord de l'eau 23 juin



Numéro 117 - mai-juin 2019

EDITO

Chacun est libre de son opinion et des ses convictions en ce qui concerne l'Europe.

Il convient malgré tout de reconnaître des acquis indiscutables : la paix durable entre l'Allemagne et la France (après 3 guerres : 1870, 1914-18, 1939-45), celle aussi, plus récente et encore fragile en Irlande du nord (depuis 1998). La libre circulation des Européens et la quasi-équivalence des diplômes ont permis une meilleure répartition des compétences. La redistribution en faveur de certains territoires (financement de routes, aménagements de ports, soutien à l'agriculture, etc.) est possible grâce au budget européen. L'Europe repose aussi sur un ensemble de valeurs démocratiques dont l'indépendance de la justice. Elle peut mettre le holà quand ces valeurs ne sont pas respectées par ses membres.

Que le fonctionnement de l'institution européenne puisse être amélioré, que les décisions politiques ne soient plus soumises aux lobbies qui défendent les intérêts privés, et peut-être alors les 512 millions d'Européens trouveront le sens de cette histoire commune initiée en 1950 par une petite poignée de convaincus dont les français Jean Monnet et Robert Schuman.



Le jeudi 21 mars 2019 les membres du conseil consultatif de quartier de Bellevue se sont réunis en séance plénière.

A l'ordre du jour : présentation du contrat local de sécurité par Yann Guevel (adjoint au maire de Brest en charge de la tranquillité urbaine, de la prévention des risques) et Luc-Etienne Mollière (direction prévention des risques et tranquillité urbaine à Brest métropole) ; point sur le travail des groupes et sur Internet en habitat social.

Contrat local de sécurité

Les contrats locaux de sécurité (CLS) reposent sur le partenariat entre Etat et collectivités locales principalement, et sur des actions de proximité.

A Brest, la politique de prévention est le fruit d'un partenariat entre l'Etat et les collectivités locales dans le cadre de leurs compétences respectives. L'objectif est d'assurer la tranquillité publique pour tous les habitants.

Pour ce faire il existe un dispositif de coproduction de sécurité qui permet à la police, la justice, l'éducation, la préfecture, les bailleurs sociaux de travailler ensemble, réparti en trois cellules :

- une cellule de veille sur les quartiers : adjoint de quartier, police, Bmh*, délégué du préfet, service mairie. Travail long, à l'écoute mais qui porte ses fruits (Béarn, Bahamas...)
- une cellule opérationnelle : sous-préfet, maire, commissaire de police, procureur qui se réunissent une fois par mois
- une cellule de pilotage : qui se réunit deux à trois fois par an.



Groupe Communication

Le groupe communication a entamé un travail de fond sur le site du quartier de Bellevue : www.brest-bellevue.net

Véritable vitrine numérique du quartier, le site permet au visiteur de trouver l'information qu'il recherche d'une façon claire et précise dans les différentes rubriques.

Les visiteurs du site sont invités à donner leur avis par mail à l'adresse : brestbellevue@gmail.com

Le groupe a également travaillé sur le nouveau site www.participation-brest.net qui regroupe les 7 CCQ. Il permet d'avoir une meilleure visibilité de leurs actions par les Brestois ainsi que les membres eux-mêmes et pour chaque CCQ de pouvoir profiter des initiatives des uns et des autres.

Groupe Animation-patrimoine

Le groupe a lancé un concours photo intitulé *Regards sur Bellevue* portant sur les détails architecturaux, ornementaux et les paysages urbains.

Le dépôt des photos est possible jusqu'au 15 mai à l'adresse suivante : ccqbellevue.patrimoine@gmail.com

Plus d'info : www.brest-bellevue.net

Internet en habitat social

Un des volets de la politique d'aménagement numérique de

Brest métropole consiste à proposer une connexion internet à bas coût aux locataires Bmh.

Aujourd'hui, les démarches administratives se font en ligne et internet à domicile les facilite. La communication avec la famille et des amis éloignés est aussi plus aisée.

En pratique, la connexion à internet sera proposée pour 1,21 € par mois. Inclus aux

charges locatives cela nécessite un vote des habitants, la loi imposant que toute charge locative complémentaire soit validée par les locataires. Ce vote se déroulera du 13 au 17 mai (fin à midi).

L'offre proposée permet aussi de recevoir des appels sur un téléphone fixe et d'accéder aux chaînes de la TNT. Les locataires auront la possibilité de s'équiper avec un ordinateur vendu à très bas coût (via l'association *Un peu d'R*). Ils pourront être accompagnés pour l'utilisation par la Maison de quartier. La CSF et la CLCV pourront conseiller sur les contrats (comment résilier son abonnement actuel, par exemple).

Si les habitants concernés votent majoritairement pour le dispositif, celui-ci pourra être adopté et déployé. Il est conduit en lien avec le bailleur social (Bmh), l'opérateur SFR et la ville de Brest. A ce jour, 11 secteurs de Brest (6000 logements) peuvent déjà en bénéficier.

* Bmh : Brest métropole habitat

Un dimanche de fête sur les rives de Penfeld

Le *Dimanche au bord de l'eau* est organisé par le collectif Bellevue Animation qui regroupe la maison de quartier, le centre social, le patronage laïque du Bergot, les associations de quartier, la mairie de quartier, le CCQ ainsi que la ville de Brest.

Sa quatrième édition aura lieu
le 23 juin sur les rives de Penfeld.

Au programme de cette journée festive et champêtre, de nombreuses animations pour toute la famille dès 9h30.

La matinée sera consacrée aux sports : marche, relaxation, course à pied, step, sarbacane. Des activités nautiques animeront le plan d'eau toute la journée : dragonboat, kayak.

La programmation musicale et les spectacles proposés sont riches et variés : la radio de la maison de quartier, la fanfare Zebalix, le groupe Burek, du théâtre de rue...

Un village enfants, jeunes et familles proposera des activités manuelles, du maquillage, un espace médiathèque, un atelier graffiti, des structures gonflables...

L'espace restauration proposera plusieurs menus et des buvettes. A noter qu'une caisse centrale permettra d'échanger de l'argent contre de la monnaie "*le Dimanche au bord de l'eau*", dédiée à ces dépenses (toutes les activités étant par ailleurs gratuites).

Les bénévoles et les organisateurs sont à l'œuvre pour la réussite de cette fête du quartier de Bellevue dans un cadre enchanteur et verdoyant pour le plaisir des habitants et des visiteurs.

Le programme complet sera disponible sur brest-bellevue.net et sur la page Facebook @dimancheborddeleau2019



Dès maintenant, réservez votre 23 juin !

Il y a 50 ans : Les **CASTORS** de Kergoat

En 1966, dans le cadre des Castors* la société anonyme coopérative (SAC) *Les genêts* est créée, constituée de cinquante adhérents. Deux années seront nécessaires pour mener à bien les nombreuses démarches administratives et la recherche d'un site, avant que la première pierre soit posée le 28 mars 1968.

Sur proposition de la ville de Brest, un terrain en périphérie de Kergoat au-dessus de la Penfeld est accepté. Cinquante pavillons avec jardin y seront bâtis, avec des espaces verts et des aires de jeux qui feront le bonheur des enfants. L'école et le centre commercial sont tout proches.

N'allez pas croire que les futurs propriétaires vont se contenter de surveiller l'avancement des travaux. Car si le terrassement, le gros œuvre, la couverture, l'étanchéité, la pose des escaliers, la plâtrerie sont réalisés par des entreprises, le reste, absolument tout le reste des travaux est réalisé par les adhérents. Certains se découvriront des talents pour la menuiserie, d'autres partageront leur savoir-faire dans l'électricité ou s'initieront aux joies de la plomberie. Sans oublier les autres tâches, bien entendu.

Personne n'ayant la possibilité de quitter son activité professionnelle, il va de soi que les dimanches, jours de repos, fériés et vacances sont consacrés à ces nouvelles activités de loisirs.

La solidarité et la bonne humeur vont souder la petite communauté autour de ce projet.



Enfin, en 1969-1970, c'est l'emménagement progressif de chaque famille dans son «sweet-home». A charge pour elle de l'arranger, d'apporter sa touche finale.

Un nouveau «village» est donc né au sein duquel la convivialité et l'entraide resteront des mots pleins de sens. S'il n'y a qu'une image à retenir, c'est celle du feu de la Saint-Jean pour la joie de tous. Une belle aventure !

* les Castors sont un mouvement d'autoconstruction coopérative, né après la Seconde guerre mondiale.

A Kergoat les Castors se situent en contrebas de l'Institut médico-éducatif Jean Perrin.

E. et A. Bouchard



Photo Annick Bouchard - Novembre 1968

Quand nous étions petits à Bellevue...

Un enfant de Kerbernier



Kerbernier et Lanredec vers 1960

Pascal, aujourd'hui facteur, continue à nous raconter ses souvenirs de jeunesse.

On allait aussi beaucoup place de Metz. Je me souviens de la place avec la butte au milieu, avec des sortes d'étoiles à la base. C'était de l'herbe. On y allait, on allait partout ! Je me souviens d'artistes et de musiciens qui sont venus place de Metz : mes grands frères parlaient d'Alain Barrière. Et on allait se cacher dans les buissons pour « espionner » mes frères et leurs copains !

Autrement, j'allais chanter dans les caves avec des filles qui faisaient les Claudettes. On avait un petit magnétophone et on chantait. J'ai toujours chanté... J'ai énormément chanté.

Mes parents faisaient toutes leurs courses à Lanredec, rue Langevin. On avait tout. Le Supéco, des boulangeries. Place de Metz, il y avait le charcutier-traiteur Donnard. Ma mère y a travaillé. Plus bas, il y avait les boulangeries Coat et Calvez et aussi les charcutiers Tanguy et Fillocque. A la place du CMB maintenant, il y avait l'épicier Beauvais qui vendait aussi des fruits et légumes et, à côté, il y avait une boucherie.

Je me souviens d'une boulangerie près de l'école de Traon Quizac où on allait acheter des bonbons. Il y avait une autre coop là aussi, juste à côté (où est Flash Service maintenant).*

Place de Metz, il y avait aussi le kiosque qui vendait la presse. Quand le kiosque a été démolì, le magasin de presse s'est installé pas loin du laboratoire d'analyses de maintenant. Il y avait à côté le coiffeur Hervet et la coiffeuse Mme Baume à côté du bureau de tabac. La première qui a été là, au bureau de tabac, c'était Eugénie. Beaucoup de jeunes l'appelaient Ninie. Comme presque personne n'avait le téléphone, on allait téléphoner de chez elle.

* : aujourd'hui école Langevin

Qui dit que le français est compliqué ?

Nous portions les portions.

Les poules du couvent couvent.

Mes fils ont cassé mes fils.

Il est de l'est.

Je vis ces vis.

Cet homme est fier. Peut-on s'y fier ?

Nous éditions de belles éditions.

Je suis content qu'ils content ces histoires.

Il convient qu'ils convient leurs amis.



Ils ont un caractère violent : ils violent leurs promesses.

Nos intentions sont que nous leur intentions un procès.

Ils négligent leurs devoirs ; je suis moins négligent qu'eux.

Ils résident chez un résident étranger.

Les cuisiniers excellent à faire ce mets excellent.

Les poissons affluent à un affluent.

Réduire ses déchets en compostant

Chacun de nous produit environ 45 kg par an de déchets de cuisine biodégradables. Ceux-ci peuvent être valorisés sur place et fournir un engrais naturel complètement gratuit sans coût de transport, ni pollution.

Les habitants d'un immeuble ou d'un lotissement peuvent pratiquer le compostage de leurs matières organiques via les aires de compostage partagées. A la demande des habitants, les composteurs sont installés par Vert Le Jardin (qui a une convention avec Brest métropole), soit au sein de leur résidence, soit sur un terrain public proche de celle-ci.

Chaque site fonctionne, avec l'aide logistique de Vert le Jardin, grâce aux participants volontaires et à des référents composteurs bénévoles qui ont reçu une formation pour conseiller et assister les habitants.

Dans un composteur on peut mettre tous les déchets biodégradables : restes de repas, épluchures de fruits et de légumes, essuie-tout, restes de pain... Il faut noter que les sacs dits biodégradables que l'on trouve au rayon fruits et légumes des grandes surfaces ne conviennent pas au compost. On déconseille aussi les déchets de jardin et les litières d'animaux. Si la viande en petite quantité peut être enfouie dans le composteur, les carcasses de poulet ou de poisson ne conviennent pas.



Au bout de 12 mois en moyenne le compost est mûr et peut être partagé lors d'une opération conviviale organisée par les référents et résidents. Le compost tamisé peut être utilisé pour le repotage de toutes plantes d'appartement. Non tamisé, il est possible de l'étaler sur le sol d'un jardin et le mélanger en surface pour améliorer la structure et la vie du sol.

Il y a actuellement 9 aires de compostage sur le quartier de Bellevue.

Cinq sont ouvertes aux habitants :

- 7 rue de Vendée,
- devant le restaurant universitaire du Bouguen
- devant le restaurant universitaire de Kergoat
- rue Pierre Trépos, derrière le poste de police
- rue du Vannetais, près du jardin partagé

Les quatre autres sont réservées aux écoles et autres structures où elles sont installées.

Contact : Vert le Jardin 02 98 46 06 92 ; www.vertlejardin.fr ; formations gratuites guides composteurs pailleurs - 02 98 34 32 10

1er mai

muguet, fête du travail

Le muguet, appelé aussi lys des vallées, originaire du Japon, est une plante présente en Europe depuis le Moyen-Âge. Elle a toujours symbolisé le printemps et on lui accordait des vertus porte-bonheur. En 1561, le roi de France Charles IX reçoit un brin de muguet le 1er mai. Il décide alors d'en offrir chaque année aux dames de la cour. La tradition est née.

Plus tard, la fête du travail est le nom de plusieurs fêtes qui sont instituées à partir du 18^e siècle pour célébrer les réalisations des travailleurs. Le 1^{er} mai, la fête du travail qu'on connaît aujourd'hui, tire ses origines dans l'histoire du monde ouvrier. Le point de départ est le samedi 1^{er} mai 1886.

Ce jour-là, à Chicago, un mouvement revendicatif pour la journée de 8 heures est lancé par les syndicats américains, alors en plein développement. Une grève, suivie par 400 000 salariés paralyse de nombreuses usines. La date du 1^{er} mai n'est pas choisie au hasard : il s'agit du « moving day », le jour où traditionnellement, les entreprises américaines réalisent leur bilan comptable. La tradition est née.

Le 1^{er} mai 1891, une grève née dans les usines textiles du nord de la France revendiquant 8 heures de travail par jour est durement réprimée. Désormais, les manifestants accrocheront à leur boutonnière une fleur d'égline en

mémoire des morts de ce jour-là et le triangle rouge symbole de la journée divisée en trois parts égales : travail, sommeil et loisirs. Le muguet remplacera l'égline en 1907.

Le premier mai est un jour chômé et payé en France depuis 1919. Il faut attendre le 1^{er} mai 1968 pour que les manifestations reprennent dans les rues de Paris à cette occasion (les défilés étaient interdits pendant les guerres d'Indochine et d'Algérie).

*Illustration du dessinateur Pierre Dantoine
Défilé en 1907*



Infos pratiques

Le piéton et l'automobiliste



Un piéton est toujours prioritaire quand il traverse une chaussée (rue, route, etc.). Qu'il y soit déjà engagé ou qu'il ait manifesté son intention par un geste, une attitude, un regard, l'automobiliste doit le laisser passer. Le piéton est tenu de s'engager sur les passages piétons s'il en existe à moins de 50 mètres et de traverser en tenant compte de la distance et la vitesse des véhicules.

Mais sauf faute volontaire du piéton (s'il se met sciemment en danger), l'automobiliste est passible d'une amende de 135 € (et 6 points en moins sur le permis) en cas de non respect de la priorité du piéton. Si le piéton a commis une imprudence et qu'il y a un dommage corporel, l'automobiliste est quand même redevable d'une amende de 135 € (pour non-maîtrise du véhicule) et de la prise en charge (par l'assurance) des dommages corporels. La notion de faute volontaire ne peut pas être retenue pour un piéton de moins de 16 ans, de plus de 70 ans ou invalide à au moins 80 %.



Vendre ou céder un véhicule

Depuis 2018, vendre (ou donner) un véhicule nécessite d'avertir l'administration via un télé-service, l'ANTS. Il n'est plus possible de déposer (ou poster) le dossier à la préfecture ou sous-préfecture. Si on ne peut le faire de chez soi, des points numériques sont disponibles dans les préfectures ou sous-préfectures où des médiateurs peuvent guider et aider.

Toute la procédure est décrite sur le site du Service public (rubrique : vendre ou donner son véhicule) avec les conseils et liens adéquats : www.service-public.fr

Amendes et contraventions

Quelques exemples

Stationnement sur un passage piéton

(ainsi que pistes cyclables, trottoirs, place handicapés) : 135 € (et risque de mise en fourrière)

Circulation sur une voie de bus : 135 €

Téléphone au volant, même avec oreillettes et kit mains-libres : 135 € et perte de 3 points

Non respect d'un stop (ou d'un feu rouge) : 135 € et perte de 4 points

Non-usage du clignotant : 35 € et perte de 3 points

Défaut d'assurance

la vidéo-verbalisation est effective

L'assurance est obligatoire pour conduire et circuler avec un véhicule terrestre motorisé. Rouler sans assurance auto ou moto est un délit dont les conséquences et les risques sur le plan pénal sont lourds. Les sanctions les plus fréquentes sont une amende de 3750€, une suspension de permis et la confiscation de la voiture ou du deux-roues.

En 2018, 700 000 conducteurs roulaient en France sans assurance. Cela peut conduire à des conséquences en cas de dommages corporels (entre autres). Un automobiliste peut se retrouver endetté à vie et poursuivi au plan pénal.

Depuis janvier 2019, le fichier des véhicules assurés est à la disposition des forces de l'ordre qui peuvent ainsi détecter les véhicules non assurés à partir de la plaque d'immatriculation.

CIDFF 29 - Le Centre d'information sur les droits des femmes et des familles

C'est une association présente à Brest depuis 1982. Elle exerce une mission d'intérêt général confiée par l'Etat dont l'objectif est de :

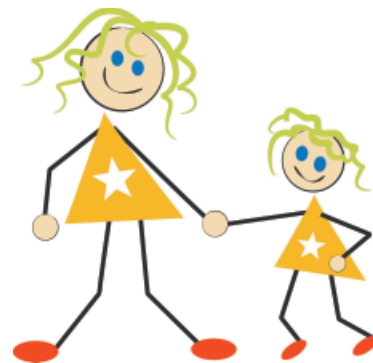
- favoriser l'autonomie sociale, professionnelle et personnelle des femmes
- promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes
- lutter contre les violences sexistes

Le CIDFF informe, oriente et accompagne les femmes en priorité, mais aussi tout public : accès aux droits, lutte contre les violences sexistes, emploi et création d'activité, santé des femmes, éducation et citoyenneté, lutte contre la délinquance, vie familiale et soutien à la parentalité.

L'accueil est personnalisé, l'information confidentielle et gratuite.

L'équipe pluri-professionnelle est composée de juristes, conseillères emploi, psychologue et animatrice, aidée d'une trentaine de bénévoles.

Le CIDFF 29 (avec les 106 autres CIDFF en France) fait partie d'un réseau fédéral et national.



26, rue Fautras - du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16 h.

Tél : 02 98 44 97 47- Mail : contact@cidff29.fr - site: www.finistere.cidff.info

Fermeture chaque premier jeudi du mois

Au CDAS Rive Droite 25, rue Anatole France - 1^{er} et 3^e vendredis du mois de 9h à 12h.

Le saviez-vous ?

Lors de la reconstruction de Brest, il fut décidé en 1960 par la mairie que chacun des cinq ensembles à édifier dans le nouveau Brest conserverait le nom du hameau sur lequel il serait construit : Kergoat, Bellevue, Kerbernier, Quizac et Le Bergot.
La volonté municipale était de construire un grand quartier moderne, symbole du dynamisme de la ville. Le nom **Brest II** a été choisi.
Communément appelé la ZUP, puis Brest II-Bellevue, le quartier est désormais connu sous le nom de **BELLEVUE**.

Source : "Brest-II Bellevue, Chroniques d'une ville dans la ville" (2006 - André Hascoët)

Le coin des gourmets

Maquereaux à la moutarde

Pour 6 personnes

- 6 maquereaux de 180 à 200 g
- 250 g de crème
- 3 cuillerées à soupe de moutarde
- 2 cuillerées à soupe de persil
- 1 citron
- 50 g de beurre
- sel, poivre

Vider les maquereaux, les laver, les éponger et les disposer côte à côte dans un plat allant au four. Délayer la moutarde dans la crème, ajouter le jus du citron et le persil haché. Verser ce mélange dans le plat. Parsemer de quelques noisettes de beurre et mettre au four à 180°-210° pendant 25 à 30 minutes. Le dessus doit être légèrement gratiné.

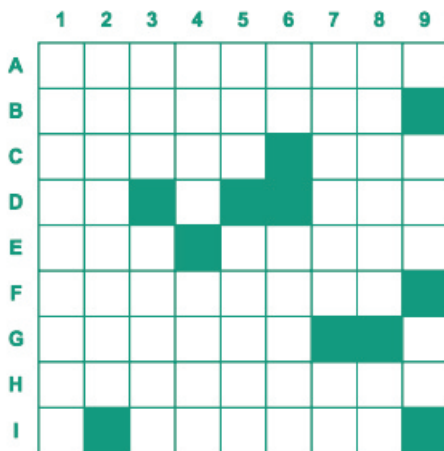


Photo Le blog de Michelle

Mots croisés

HORIZONTAL

- A- Activité importante dans les associations.
- B- Corps nu.
- C- Griller. Ruisseaux tumultueux.
- D- Berge. Née à l'envers.
- E- Sa case est connue. Administrée.
- F- Rêvés.
- G- État.
- H- Ont pris froid ?
- I- Se fête en mars.



VERTICAL

- 1- Séduire.
- 2- Magasin.
- 3- Pianiste né à Béziers. Domptée.
- 4- Décret. Danseuse.
- 5- Nudiste. Écrivain né à Manosque.
- 6- La fierté de Marseille.
Il y a comme un os.
- 7- Bordure. Sur un diplôme.
- 8- Ventilées. Enfin arrivé !
- 9- Elle a tous les titres. Petit élu.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
A	P	O	L	I	C	E	M	A	N
B	E	P	I	C	E	N	E		U
C	T	A	M	I	S	E	S		E
D	A	L	I				R	U	D
E	R	I	T		O	G	R	E	S
F	A	S	E	P	S	I	E		
G	D	E	R	N	I	E	R		A
H	E			E	E			O	C
I	R	O	T	U	R	I	E	R	E

**Solution
du n°116**

Les 7 différences



Devinettes

- Daffy Duck et Donald Duck se bagarrent. Qu'est-ce que ça fait ?
- Quelle est la prière d'un voleur ?
- C'est quoi une éclipse ?
- Pourquoi les Indiens mettent-ils tout leur argent en bourse ?
- Que fait une vache quand elle a les yeux fermés ?
- Qu'est-ce qui est jaune, bridé, et qui n'est pas asiatique ?
- Comment s'appelle le journal publié chaque semaine au Sahara ?
- Que trouve t-on à l'intérieur d'un nez bien propre ?
- Que demande un douanier à un cochon qui passe la frontière ?

Solutions des jeux dans le journal suivant et sur brest-bellevue.net, rubrique Belle Vue : le journal du quartier

AGENDA

Pour accéder par internet aux diverses structures, rendez-vous sur brest-bellevue.net



1 rue Pierre Trépos

02 98 03 08 69

lun. 13 mai	14h-17h30	braderie
mer. 15 mai		sortie familiale au jardin exotique de Saint Renan
ven. 17 mai	10h30-11h	espace parents enfants : accueil et jeux
dim. 19 mai	15h	ciné B2 : <i>Normandie nue</i>
lun. 20 mai	10h-13h30	atelier cuisine seniors
mer. 22 mai	9h30-11h	espace parents enfants : parcours motricité
jeu. 23 mai	17h-19h	braderie Sabou
ven. 24 mai	10h-11h	ateliers histoires et comptines
sam. 25 mai	10h-17h	repair café et <i>Arc-en-fête</i>
mer. 29 mai	9h30-11h	espace parents enfants : accueil et jeux
mer. 29 mai		sortie loisir famille à la ferme à Raymonde (insc. le 29 mai)
dim. 2 juin		sortie familiale à Armoripark à Bégard (insc. le 29 mai)
mer. 5 juin	9h30-11h	espace parents enfants : accueil et jeux
sam. 8 juin	9h-12h	un temps pour soi à Kerbernier
mer. 12 juin	9h30-11h	espace parents enfants : accueil et jeux
ven. 14 juin	10h-11h	espace parents enfants : éveil corporel sensoriel et musical
lun. 17 juin	14h-17h30	braderie
mer. 19 juin	9h30-11h	espace parents enfants : accueil et jeux
ven. 21 juin	17h-18h	sortie loisir famille à la ferme de Traon Bihan (insc. le 19 juin)
mer. 26 juin	10h-11h	
jeu. 27 juin	17h-19h	espace parents enfants : accueil et jeux
ven. 28 juin	10-11h	braderie Sabou
dim. 7 juil.		atelier éveil corporel, sensoriel et musical
dim. 1 sept.		sortie familiale au zoo de Branféré (insc. le 3 juillet)
sam. 7 sept.	9h30-13h	sortie familiale sur La Recouvrance (insc. le 19 juin)



25 place Napoléon III

02 98 00 85 00

mar. 14 mai	au 10 juin	exposition des peintres de l'AVF : <i>Pêle-mêle</i>
jeudi 16 mai	18h	concertation place de Metz sur place
jeudi 16 mai	9h-12h	concertation tramway sur le marché, place Napoléon III
sam. 18 mai	13h30-17h	<i>Brest Sports Tour</i> à Kergoat (Toullic Ar Ran)
dim. 26 mai	8h-19h	élections européennes
mer. 5 juin	18h30	concertation tramway à la Baraque



place Napoléon III (1er étage c. commercial) 02 98 00 89 30

mer. 15 mai	15h	ciné goûter à partir de 5 ans
sam. 18 mai	10h15	histoires dans les p'tites oreilles
sam. 18 mai	11h	histoires dans les grandes oreilles
mar. 4 juin	15h	<i>Bellevue sur mer</i> , création radio du collège de Kerhallet
jeu. 6 juin	au 4 juillet	<i>Sleeveface</i> : exposition photographique
ven. 14 juin	19h	<i>Albaricade</i> , chansons pour les yeux et les oreilles
sam. 29 juin	10h15	histoires dans les p'tites oreilles
sam. 29 juin	11h	histoires dans les grandes oreilles
mer. 10 juil.	14h à 16h	tournoi de Just Dance 2018 sur Nintendo Switch



31 rue de Vendée

02 98 03 18 78

dim. 9 mai	9h à 17h	foire à tout en extérieur
sam. 8 juin	20h	Gala de danse
sam. 15 juin	20h	Gala de danse



Espace Léo Ferré - Toute la programmation des concerts sur <http://espaceleoferre.e-monsite.com>

1 rue du Quercy

02 98 03 37 37

sam. 8 juin	10h	assemblée générale de l'association
-------------	-----	-------------------------------------



Pour fêter la fin de l'année scolaire, le Centre social de Bellevue organise une journée festive le samedi 25 mai, ponctuée de nombreux temps forts :

Arc-en-fête !

C'est le moment idéal pour découvrir tout ce qui se passe au Centre social, que vous soyez bénévole, adhérent ou simple curieux !



Notre Dame du Bouguen fêtera ses 50 ans en présence de Monseigneur Laurent Dognin, évêque de Quimper et de Léon, lors de la messe de 18h le samedi 25 mai.

Le prochain journal paraîtra en juillet 2019

Belle Vue - ISSN : 1275-9902

Responsable de publication : association Parlons-en !
1 rue du Quercy - 29200 Brest

Comité de rédaction : Annick Bouchard, Philippe Chagniot, Jeannette Divanach, Françoise Després, Hubert Després, Nelly Landré, Jean Paul Rolland, Marie Paule Bis, Yannick Le Deun
Dessins : Annick Bouchard
Bandeau : Annick Bouchard, Maïwenn Després

Le journal est disponible au centre commercial B2, au Carrefour City, à la mairie de quartier, au centre social Kaneveden, à la maison de quartier, au patronage laïque du Bergot, au Netto, à la Poste, à la médiathèque, à la boulangerie place de Metz, au Super U de Keredern, au Cocci Market de Kergoat, au laboratoire d'analyses médicales rue Langevin.

Impression : CERID - 31 rue Frédéric Chopin - 29200 Brest

Logiciel de composition : Scribus

Journal gratuit, avec le soutien de la ville de Brest, tiré à 4000 exemplaires.

Mail : brestbellevue@gmail.com

